

# Les Rives du Lac ★ ★

Camping L'épine aux moines  
Rue du Fort st Georges  
RD43  
10 220 GERAUDOT

[www.campinglestrivesdulac.com](http://www.campinglestrivesdulac.com) mail :  
[camping.lepineauxmoines@orange.fr](mailto:camping.lepineauxmoines@orange.fr)

☎ : 03.25.41.24.36



## TARIFS 2019 EMPLACEMENT Résidentiel

Séjours limités à maximum 200 jours.

Forfait week-end et vacances sur 12 mois, le reste de l'année le matériel sera en garage mort sur emplacement. **Il est strictement interdit d'élire domicile au camping.**

Forfait minimum :

1 emplacement (1 adulte + 1 véhicule + 1 petit abri de jardin ( maximum 2.5m2 ) + 1 caravane, ou, 1 Camping car ou 1 mobil-home selon la taille de l'emplacement). Utilisation limitée à 30% de la surface de l'emplacement.

**Voir le règlement complet et les conditions particulières.**

Type d'emplacement	Taille ENVIRON	Forfait 1 pers	Forfait 2 pers	SUPPLEMENTS	
E1 Caravane ou Camping car	100m <sup>2</sup>	1 040 €	1 160 €	Personne +17ans	120 €
E2 Caravane ou mobil-home	150m <sup>2</sup>	1 455 €	1 560 €	Adolescent 7à17ans	95.€
				Enfant + 3 ans - 7 ans	+55.€

*LES TARIFS CI-DESSUS INCLUENT la TVA à 10% EN CAS de MODIFICATION du TAUX (La différence sera perçue au prorata du temps passé.)*

Taxes de séjour par personne de + 18 ans 35 €

- Forfait environnement par personne de + 18 ans 35 €

**+ la participation des charges sur relevé des compteurs individuels :**

- Eau et assainissement 4.00€ M3
- Electricité (01/01/2019 au 31/12 /2019) 0.27€ LE kWh T.V.A. 20% INCLUSE

• Pour les Résidents Caravane ou Mobil home à l'arrivée :

- Dépôt de garantie 152.45€
- Mise en place et raccordement Mobil-Home 720.00€ ( hors montage de terrasse ou grutage)
- Sortie et débranchement Mobil-Home 720.00€ ( hors démontage de terrasse ou grutage)

• **Conditions d'entrée d'un mobil-home (résumé)**

• **MOBIL-HOME NEUF**

- **Droit d'entrée 10% de la valeur totale de mobil home neuf ( transport inclus ) si non vendu par le camping Les Rives du Lac, ou le camping Domaine de la Noue des Rois**

• **MOBIL HOME D'OCCASION**

- **Droit d'entrée 1.200€ pour 1 mobil home de moins 10 ans (toit 2 pentes) dont vous êtes déjà propriétaire, uniquement en très bon état Extérieur, et facilement déplaçable ( SI ? acceptation par le camping les Rives du Lac)**

- Avant d'être accepté il faut présenter des photos extérieures très récentes et les factures
- (facture d'origine avec la date de construction et la facture à votre nom ), documents qui seront photocopiés pour le dossier ( La Réponse vous seras donnée sous 8 jours. ) .
- Le contrat nominatif conclus et signé à l'arrivée, ne sera valable que pour l'année en cours, et, uniquement pour les personnes inscrites. (contrat non cessible )
- Pour prétendre à la signature d'un nouveau contrat, il faut avoir respecté parfaitement le règlement général et particulier du camping, être à jour des paiements et, en faire la demande 1 mois avant l'échéance

**MOBIL HOME VENDU PAR UN CLIENT DU CAMPING et laissé sur place ( après accord du camping, )**

**il sera perçu 10% du montant total de la vente, (montant réglé au camping par le vendeur )**

**Le camping Les Rives du Lac se réservant un droit de préemption sur toute vente**